



Ministère de la Santé et des Services sociaux

L'adoption internationale, la recherche des origines et les retrouvailles internationales

Statistiques 2023

ÉDITION :

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca, section **Publications**

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

STATISTIQUES 2023 SUR L'ADOPTION INTERNATIONALE

ET LA RECHERCHE DES ORIGINES ET RETROUVAILLES INTERNATIONALES ET INTERGOUVERNEMENTALES

Introduction

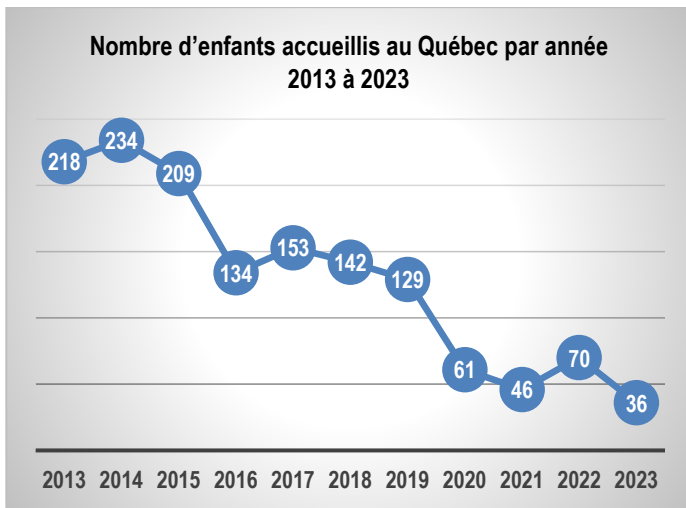
Mandat du Secrétariat aux services internationaux à l'enfant (SASIE)

Le SASIE exerce, au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux, les attributions d'Autorité centrale en matière d'adoption internationale. Le mandat du SASIE est encadré, entre autres, par la *Loi assurant la mise en œuvre de la Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale*, la *Loi sur la protection de la jeunesse* ainsi que le *Code civil du Québec*. Ce cadre attribue au ministre de la Santé et des Services sociaux des responsabilités relatives à l'adoption internationale, à la conservation des dossiers d'adoption d'enfants domiciliés hors du Québec et à la réponse aux demandes d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles internationales et intergouvernementales. Depuis 2022, c'est le ministre responsable des Services sociaux, monsieur Lionel Carmant, qui exerce ces fonctions et ces responsabilités.

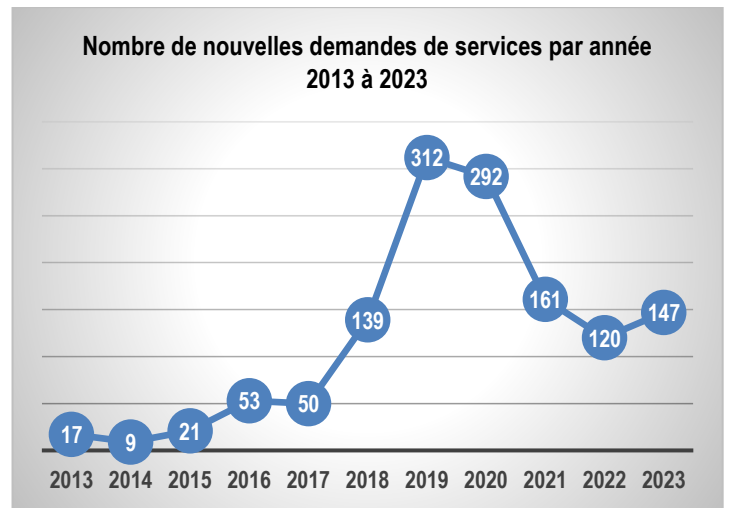
Le SASIE préconise le respect, l'équité et l'intégrité dans ses activités et les services qu'il rend à la population. Son personnel applique la réglementation et la législation en vigueur au Québec ainsi que les principes et les recommandations liés à la *Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale* tout en informant et accompagnant ses usagers avec impartialité.

Avant d'être entreprises, toutes démarches d'adoption à l'international ou au Canada doivent obligatoirement être autorisées par le SASIE.

Adoption internationale



Recherche des origines et retrouvailles internationales et intergouvernementales



Adoption internationale

Malgré la reprise des activités dans la majorité des pays d'origine à la suite de la pandémie de la COVID-19, le nombre d'adoptions internationales demeure inférieur à celui d'avant 2020, notamment en raison de la situation ayant cours dans certains pays. Par exemple, les processus d'adoption internationale demeurent suspendus en Chine et, en raison du conflit armé avec la Russie, en Ukraine. Par ailleurs, la baisse du nombre d'adoptions internationales est observée dans tous les pays d'accueil depuis une dizaine d'années (HCCH, 2023, [Statistiques mondiales 2004-2022](#)). Cette tendance est directement liée au renforcement des mesures de protection de l'enfant mises en place par les pays d'origine en respect de la Convention de 1993 et de la *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies de 1989.

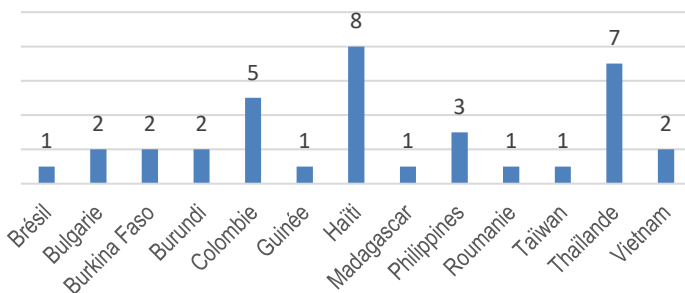
Services

À titre d'Autorité centrale, le SASIE coordonne toutes les activités en matière d'adoption internationale au Québec. Il conseille les personnes qui ont le projet d'adopter un enfant domicilié hors du Québec et intervient dans toutes les procédures pour de telles adoptions. Il s'assure de la conformité des projets d'adoption et les autorise lorsque conformes. De plus, le SASIE recommande au ministre responsable des Services sociaux l'agrément (c'est-à-dire l'autorisation officielle) des organismes ayant pour mission l'adoption d'enfants domiciliés hors du Québec et il conseille, soutient et surveille les activités des organismes agréés (OA). En 2023, le Québec comptait sept OA.

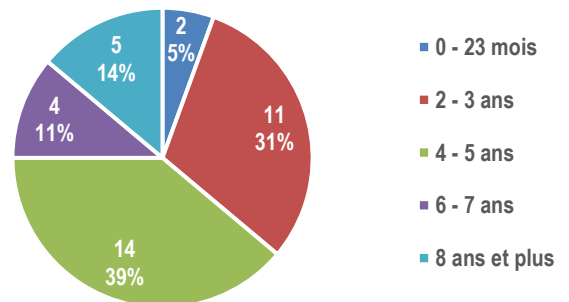
Faits saillants de 2023

- le Québec a accueilli 36 enfants de 13 pays, comparativement à 70 enfants de 17 pays et d'une province canadienne en 2022 ;
- de ce nombre, 31 enfants ont été adoptés avec un OA et 5 enfants ont été adoptés sans OA ;
- l'âge moyen des enfants adoptés avec un OA est de 4,2 ans, comparativement à 4,3 ans en 2022 ;
- l'âge moyen des enfants adoptés sans OA est de 12,2 ans, comparativement à 12,4 ans en 2022 ;
- l'âge moyen du parent adoptant est de 42,4 ans, comparativement à 44,3 ans en 2022.

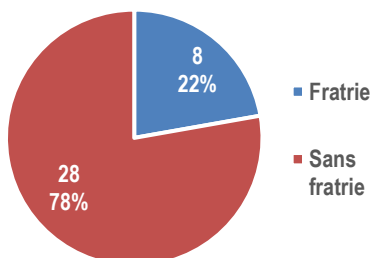
Répartition des 36 enfants accueillis en 2023, selon leur pays d'origine



Répartition des 36 enfants accueillis en 2023, selon leur âge à leur arrivée au Québec



Répartition des 36 enfants accueillis en 2023, selon le nombre d'enfants en fratrie



Répartition des 36 enfants accueillis en 2023, par OA et par pays

Pays d'origine	Organisme agréé												Total	
	Brésil	Bulgarie	Burkina Faso	Burundi	Colombie	Guinée	Haïti	Madagascar	Philippines	Roumanie	Taiwan	Thaïlande		Vietnam
Corporation Accueillons un enfant							2							2
Enfants d'Orient et d'Occident, adoption et parrainage du Québec								1			1	7		9
Les Enfants du Mandé			2											2
Société formons une famille inc.				2					3				1	6
Soleil des nations					5		4							9
TDH pour les enfants inc.		2											1	3
Sans organisme agréé	1					1	2			1				5
Total	1	2	2	2	5	1	8	1	3	1	1	7	2	36

Recherche des origines et retrouvailles internationales et intergouvernementales

Une légère hausse de demandes de services a été constatée en 2023 par rapport à l'année antérieure, cependant elle demeure inférieure au nombre de demandes reçues en 2018 et 2019 suivant l'adoption de la *Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements*. Les moyens alternatifs favorisant l'accès à la connaissance des origines et les retrouvailles, autres que la voie officielle constituée par les services du SASIE, continuent d'être très populaires, notamment l'utilisation des réseaux sociaux et des tests génétiques.

Services

Le SASIE offre les services suivants en recherche des origines et retrouvailles internationales et intergouvernementales :

- Divulgence d'identité : fournir les noms et prénoms des personnes recherchées ou le nom d'origine d'une personne adoptée ;
- Sommaire d'antécédents sociobiologiques : fournir l'histoire d'adoption sur la base des renseignements extraits de différents dossiers administratifs ou judiciaires ayant trait à l'adoption que la loi autorise à divulguer au moment de la rédaction du sommaire ;
- Retrouvailles : fournir les renseignements permettant de prendre contact avec les personnes recherchées ;
- Enregistrement ou retrait d'un refus à la divulgation d'identité ou au contact.

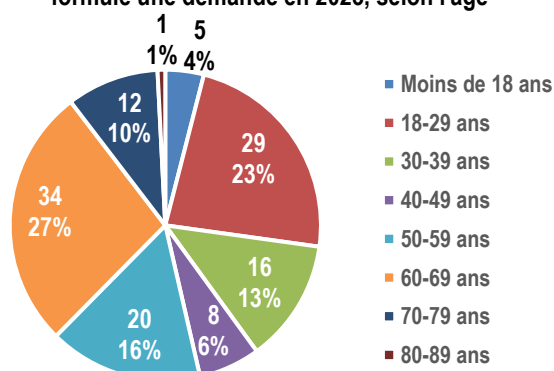
Faits saillants de 2023

- 147 demandes de services ont été formulées en 2023, comparativement à 120 demandes en 2022 ;
- ces 147 demandes incluent 894 services demandés (une demande peut inclure plusieurs services demandés) ;
- les personnes adoptées sont le groupe de demandeurs le plus nombreux avec 125 demandes, comparativement à 105 demandes en 2022 ;
- ces personnes adoptées sont principalement âgées entre 60 et 69 ans, comparativement à entre 18 et 29 ans et entre 50 et 59 ans en 2022.

Répartition du nombre de demandeurs en 2023, selon leur statut de filiation et le pays d'origine de la personne adoptée

Demandeurs Pays d'origine	Adopté	Fratrie	Parent adoptant	Parent d'origine	Total
Antigua-et-Barbuda	1				1
Canada (Québec)	46	6		5	57
Canada (Hors Québec)	26	3		1	30
Chili	1				1
Chine	16		1		17
Colombie	3				3
Corée du Sud	2				2
États-Unis		1			1
Haïti	13	1	1		15
Jamaïque	1				1
Kazakhstan	2		1		3
République Dominicaine	1				1
Roumanie	3				3
Russie	3				3
Taiwan	2				2
Thaïlande	1				1
Vietnam	4		2		6
Total	125	11	5	6	147

Répartition des 125 personnes adoptées ayant formulé une demande en 2023, selon l'âge



Répartition des services demandés en 2023, selon le statut de filiation du demandeur et le type de services

Demandeurs Types de services	Adopté	Fratrie	Parent d'origine	Adoptant	Total
Divulgence d'identité	431	12	7		450
Retrouvailles	297	11	7		315
Sommaires et autres informations d'antécédents	117	1	5	6	129
Total	845	24	19	6	894

